

ça a ôté de remède tous fois et qui n'a pas assainonné avec ça dans et de la crasse ou lieu d'antimoine... La femme de Martin... La femme de Jean... La femme de Martin...

Le mari de Martin—Oh Thozz, ur de femme... (La paro le lui amoque) Elle allait sauter aux cheveux de son adversaire lorsque Mr. Tranquille se jette au devant de tout l'appaiser.

Mr. Tranquille—Allez mesdames, allez vous votre baître comme de la pure canaille? Tranquillisez vous mesdames; mesdames tranquillisez vous. Les deux femmes ensemble.—De la canaille, vieille la-vette! Canaille vous même. (Elle a l'air de se plaindre)

Le mari de Jean—Qu'est-ce que font ça? Vous vous trompez braves gens et ne s'agit pas de ça. La porteur.—Sous-les fuis ce deux respectables bourgeois nos revenus; je communique notre héroïne et Dieu merci je n'ona plus la berlus de suite que j'ona pris de la température et la pression de tout le monde. C'est bien fini! la maison du bonhomme\*\* que m'a ur Pierre a logé par le vit les notaires publics de depuis je suis témoin. Il doit étre au fait; il saura bien me remettre dans le droit chemin si j'ona un peu de temps. (Il a l'air de se plaindre) et venez voir ces deux confondues qui ne veulent pas abandonner le logis; vous n'avez qu'à dire en trois mots que j'ai raison et j'auraient tenu aucuns ténants leurs que t'été et torchons sur la paroi.

Mr. Pierre.—Qu'est-ce à dire; où sont ces gens-à qui vous voulez à me donner la maison?

Le mari de Jean.—Dieu soit leur père; j'ona lu du bonhomme\*\* et j'ai rien tenu plus celui qui a fait voir que n'ai pas raison.

Mr. Pierre.—Ça serait bien drôle que d'original aurait vu de me d'écouter mes opinions; ça n'a pas de doute. Les deux femmes.—Je sommes putes et je rébête sur voir savoir qui a le droit et la loi de feu c'est. Ça serait-il plus hâtard d'espèce d'habitant qui lui fit m'a ur et qui s'été en termes de la cour et de la justice. C'est deux mois d'apprentissage d'habitant sans cause. On va s'arranger un brin après ça.

Mr. Pierre.—Ne venez pas tant d'annoncer mesdames. J'ai la loi dans ma poche; vous n'avez qu'à lire et il n'y a même instans une copie de son bail qu'il lui a vu dans la rue au deux occupants qui s'entre regardent d'un air hétéro à la vue de cet acte démentiel; parité et j'ai respecté comme tout le monde.

Mr. Pierre.—C'est Jean. L'as voulu ne faire autre ça ben je s'entraîne enraie et ça me console un gros brin. Le mari de Jean.—C'est tel et bon; mais comment me lozer à présent.—C'est un tour du lion; on ne peut pas se paiera c'd'abord plus cher qu'au cas seul de la corporation.

Mr. Pierre.—Faut le lozer comme un pourceau, pourvu Jean; c'est le plus court. Pourrait-il y en aille de acheter une maison; comme ça n'aura que le climat de le voir déloger ni de payer rente; c'est plus commode à ce propos.

Le mari de Jean.—Tout en négociant Jean, Martin sortait fâchément ses propres «fils lorsque Mr. \*\* le trouva, ses arriva à lui et...

Mr. Pierre.—Comment Mr. Martin vous avez l'air de être sans permission? Vous s'avez à l'ien représenté de son «don votre loi vous deux l'écarter ma maison dans le «don é à que vous avez pu me il parait que vous ne s'avez pas votre concubine, «don ce que «m'appartient les vôtres.

Mr. Pierre.—Allez mesdames, allez vous votre baître comme de la pure canaille? Tranquillisez vous mesdames; mesdames tranquillisez vous. Les deux femmes ensemble.—De la canaille, vieille la-vette! Canaille vous même. (Elle a l'air de se plaindre)

Le mari de Jean—Qu'est-ce à dire; où sont ces gens-à qui vous voulez à me donner la maison? Mr. Pierre.—Dieu soit leur père; j'ona lu du bonhomme\*\* et j'ai rien tenu plus celui qui a fait voir que n'ai pas raison.

Mr. Pierre.—Ça serait bien drôle que d'original aurait vu de me d'écouter mes opinions; ça n'a pas de doute. Les deux femmes.—Je sommes putes et je rébête sur voir savoir qui a le droit et la loi de feu c'est. Ça serait-il plus hâtard d'espèce d'habitant qui lui fit m'a ur et qui s'été en termes de la cour et de la justice. C'est deux mois d'apprentissage d'habitant sans cause. On va s'arranger un brin après ça.

Mr. Pierre.—Ne venez pas tant d'annoncer mesdames. J'ai la loi dans ma poche; vous n'avez qu'à lire et il n'y a même instans une copie de son bail qu'il lui a vu dans la rue au deux occupants qui s'entre regardent d'un air hétéro à la vue de cet acte démentiel; parité et j'ai respecté comme tout le monde.

Mr. Pierre.—C'est Jean. L'as voulu ne faire autre ça ben je s'entraîne enraie et ça me console un gros brin. Le mari de Jean.—C'est tel et bon; mais comment me lozer à présent.—C'est un tour du lion; on ne peut pas se paiera c'd'abord plus cher qu'au cas seul de la corporation.

Mr. Pierre.—Faut le lozer comme un pourceau, pourvu Jean; c'est le plus court. Pourrait-il y en aille de acheter une maison; comme ça n'aura que le climat de le voir déloger ni de payer rente; c'est plus commode à ce propos.

Le mari de Jean.—Tout en négociant Jean, Martin sortait fâchément ses propres «fils lorsque Mr. \*\* le trouva, ses arriva à lui et...

Mr. Pierre.—Comment Mr. Martin vous avez l'air de être sans permission? Vous s'avez à l'ien représenté de son «don votre loi vous deux l'écarter ma maison dans le «don é à que vous avez pu me il parait que vous ne s'avez pas votre concubine, «don ce que «m'appartient les vôtres.

Mr. Pierre.—Allez mesdames, allez vous votre baître comme de la pure canaille? Tranquillisez vous mesdames; mesdames tranquillisez vous. Les deux femmes ensemble.—De la canaille, vieille la-vette! Canaille vous même. (Elle a l'air de se plaindre)

Le mari de Jean—Qu'est-ce à dire; où sont ces gens-à qui vous voulez à me donner la maison? Mr. Pierre.—Dieu soit leur père; j'ona lu du bonhomme\*\* et j'ai rien tenu plus celui qui a fait voir que n'ai pas raison.

Mr. Pierre.—Ça serait bien drôle que d'original aurait vu de me d'écouter mes opinions; ça n'a pas de doute. Les deux femmes.—Je sommes putes et je rébête sur voir savoir qui a le droit et la loi de feu c'est. Ça serait-il plus hâtard d'espèce d'habitant qui lui fit m'a ur et qui s'été en termes de la cour et de la justice. C'est deux mois d'apprentissage d'habitant sans cause. On va s'arranger un brin après ça.

Mr. Pierre.—Ne venez pas tant d'annoncer mesdames. J'ai la loi dans ma poche; vous n'avez qu'à lire et il n'y a même instans une copie de son bail qu'il lui a vu dans la rue au deux occupants qui s'entre regardent d'un air hétéro à la vue de cet acte démentiel; parité et j'ai respecté comme tout le monde.

reux de vitres, G vait, deux portes murées, un escalier, 7 fenêtres, sans compter du murier, de la plûtre, 3 serrures, une cloûture, un toit à l'air hangar, des planches de chevron et une laie. Mr. \*\*.—Allez mesdames, allez vous votre baître comme de la pure canaille? Tranquillisez vous mesdames; mesdames tranquillisez vous. Les deux femmes ensemble.—De la canaille, vieille la-vette! Canaille vous même. (Elle a l'air de se plaindre)

Le mari de Jean—Qu'est-ce à dire; où sont ces gens-à qui vous voulez à me donner la maison? Mr. Pierre.—Dieu soit leur père; j'ona lu du bonhomme\*\* et j'ai rien tenu plus celui qui a fait voir que n'ai pas raison.

Mr. Pierre.—Ça serait bien drôle que d'original aurait vu de me d'écouter mes opinions; ça n'a pas de doute. Les deux femmes.—Je sommes putes et je rébête sur voir savoir qui a le droit et la loi de feu c'est. Ça serait-il plus hâtard d'espèce d'habitant qui lui fit m'a ur et qui s'été en termes de la cour et de la justice. C'est deux mois d'apprentissage d'habitant sans cause. On va s'arranger un brin après ça.

Mr. Pierre.—Ne venez pas tant d'annoncer mesdames. J'ai la loi dans ma poche; vous n'avez qu'à lire et il n'y a même instans une copie de son bail qu'il lui a vu dans la rue au deux occupants qui s'entre regardent d'un air hétéro à la vue de cet acte démentiel; parité et j'ai respecté comme tout le monde.

Mr. Pierre.—C'est Jean. L'as voulu ne faire autre ça ben je s'entraîne enraie et ça me console un gros brin. Le mari de Jean.—C'est tel et bon; mais comment me lozer à présent.—C'est un tour du lion; on ne peut pas se paiera c'd'abord plus cher qu'au cas seul de la corporation.

Mr. Pierre.—Faut le lozer comme un pourceau, pourvu Jean; c'est le plus court. Pourrait-il y en aille de acheter une maison; comme ça n'aura que le climat de le voir déloger ni de payer rente; c'est plus commode à ce propos.

Le mari de Jean.—Tout en négociant Jean, Martin sortait fâchément ses propres «fils lorsque Mr. \*\* le trouva, ses arriva à lui et...

Mr. Pierre.—Comment Mr. Martin vous avez l'air de être sans permission? Vous s'avez à l'ien représenté de son «don votre loi vous deux l'écarter ma maison dans le «don é à que vous avez pu me il parait que vous ne s'avez pas votre concubine, «don ce que «m'appartient les vôtres.

Mr. Pierre.—Allez mesdames, allez vous votre baître comme de la pure canaille? Tranquillisez vous mesdames; mesdames tranquillisez vous. Les deux femmes ensemble.—De la canaille, vieille la-vette! Canaille vous même. (Elle a l'air de se plaindre)

Le mari de Jean—Qu'est-ce à dire; où sont ces gens-à qui vous voulez à me donner la maison? Mr. Pierre.—Dieu soit leur père; j'ona lu du bonhomme\*\* et j'ai rien tenu plus celui qui a fait voir que n'ai pas raison.

Mr. Pierre.—Ça serait bien drôle que d'original aurait vu de me d'écouter mes opinions; ça n'a pas de doute. Les deux femmes.—Je sommes putes et je rébête sur voir savoir qui a le droit et la loi de feu c'est. Ça serait-il plus hâtard d'espèce d'habitant qui lui fit m'a ur et qui s'été en termes de la cour et de la justice. C'est deux mois d'apprentissage d'habitant sans cause. On va s'arranger un brin après ça.

Mr. Pierre.—Ne venez pas tant d'annoncer mesdames. J'ai la loi dans ma poche; vous n'avez qu'à lire et il n'y a même instans une copie de son bail qu'il lui a vu dans la rue au deux occupants qui s'entre regardent d'un air hétéro à la vue de cet acte démentiel; parité et j'ai respecté comme tout le monde.

Mr. Pierre.—C'est Jean. L'as voulu ne faire autre ça ben je s'entraîne enraie et ça me console un gros brin. Le mari de Jean.—C'est tel et bon; mais comment me lozer à présent.—C'est un tour du lion; on ne peut pas se paiera c'd'abord plus cher qu'au cas seul de la corporation.

Mr. Pierre.—Faut le lozer comme un pourceau, pourvu Jean; c'est le plus court. Pourrait-il y en aille de acheter une maison; comme ça n'aura que le climat de le voir déloger ni de payer rente; c'est plus commode à ce propos.

Le mari de Jean.—Tout en négociant Jean, Martin sortait fâchément ses propres «fils lorsque Mr. \*\* le trouva, ses arriva à lui et...

Mr. Pierre.—Comment Mr. Martin vous avez l'air de être sans permission? Vous s'avez à l'ien représenté de son «don votre loi vous deux l'écarter ma maison dans le «don é à que vous avez pu me il parait que vous ne s'avez pas votre concubine, «don ce que «m'appartient les vôtres.

Mr. Pierre.—Allez mesdames, allez vous votre baître comme de la pure canaille? Tranquillisez vous mesdames; mesdames tranquillisez vous. Les deux femmes ensemble.—De la canaille, vieille la-vette! Canaille vous même. (Elle a l'air de se plaindre)

Le mari de Jean—Qu'est-ce à dire; où sont ces gens-à qui vous voulez à me donner la maison? Mr. Pierre.—Dieu soit leur père; j'ona lu du bonhomme\*\* et j'ai rien tenu plus celui qui a fait voir que n'ai pas raison.

Mr. Pierre.—Ça serait bien drôle que d'original aurait vu de me d'écouter mes opinions; ça n'a pas de doute. Les deux femmes.—Je sommes putes et je rébête sur voir savoir qui a le droit et la loi de feu c'est. Ça serait-il plus hâtard d'espèce d'habitant qui lui fit m'a ur et qui s'été en termes de la cour et de la justice. C'est deux mois d'apprentissage d'habitant sans cause. On va s'arranger un brin après ça.

Mr. Pierre.—Ne venez pas tant d'annoncer mesdames. J'ai la loi dans ma poche; vous n'avez qu'à lire et il n'y a même instans une copie de son bail qu'il lui a vu dans la rue au deux occupants qui s'entre regardent d'un air hétéro à la vue de cet acte démentiel; parité et j'ai respecté comme tout le monde.

Mr. Pierre.—C'est Jean. L'as voulu ne faire autre ça ben je s'entraîne enraie et ça me console un gros brin. Le mari de Jean.—C'est tel et bon; mais comment me lozer à présent.—C'est un tour du lion; on ne peut pas se paiera c'd'abord plus cher qu'au cas seul de la corporation.

Mr. Pierre.—Faut le lozer comme un pourceau, pourvu Jean; c'est le plus court. Pourrait-il y en aille de acheter une maison; comme ça n'aura que le climat de le voir déloger ni de payer rente; c'est plus commode à ce propos.

Le mari de Jean.—Tout en négociant Jean, Martin sortait fâchément ses propres «fils lorsque Mr. \*\* le trouva, ses arriva à lui et...

Mr. Pierre.—Comment Mr. Martin vous avez l'air de être sans permission? Vous s'avez à l'ien représenté de son «don votre loi vous deux l'écarter ma maison dans le «don é à que vous avez pu me il parait que vous ne s'avez pas votre concubine, «don ce que «m'appartient les vôtres.

Mr. Pierre.—Allez mesdames, allez vous votre baître comme de la pure canaille? Tranquillisez vous mesdames; mesdames tranquillisez vous. Les deux femmes ensemble.—De la canaille, vieille la-vette! Canaille vous même. (Elle a l'air de se plaindre)

Le mari de Jean—Qu'est-ce à dire; où sont ces gens-à qui vous voulez à me donner la maison? Mr. Pierre.—Dieu soit leur père; j'ona lu du bonhomme\*\* et j'ai rien tenu plus celui qui a fait voir que n'ai pas raison.

Mr. Pierre.—Ça serait bien drôle que d'original aurait vu de me d'écouter mes opinions; ça n'a pas de doute. Les deux femmes.—Je sommes putes et je rébête sur voir savoir qui a le droit et la loi de feu c'est. Ça serait-il plus hâtard d'espèce d'habitant qui lui fit m'a ur et qui s'été en termes de la cour et de la justice. C'est deux mois d'apprentissage d'habitant sans cause. On va s'arranger un brin après ça.

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA TENDUE SEIGNEURIALE.

Montreal, 5 Mai 1842. A VIS PUBLIC, en vertu de la présente de cette Commission sur tenu pour le présent, en la cité de Montréal, à L'ANGLOIS HOTEL DU GOUVERNEMENT, (Cespre's Buildings), et sera ouvert pour les officiers Publics CHAQUE JOUR (Dimanches et A-tôt-écopés) de DIX heures du matin à TROIS heures du Pâris-midi. Toutes Communications à droit être adressées à son sécrétaire.

E. TURCOTTE. Secrétaire.

Edouard Tivierge.

Marchand Tailleur, rue Craig, St. Roch. A l'honneur d'informer ses patriotes et le public qu'il a l'honneur de recevoir d'Europe et du New York les dernières modes de la saison, lesquelles il est prêt à exécuter toutes espèces d'ouvrage dans son genre d'après les goûts les plus recherchés. N. B. Il a dans son magasin et vend aux prix les plus modérés les draps etc. convenables aux dernières modes et à la saison.

AVIS DU BUREAU DE LA POSTE.

A COMMENCER le 30 courant, les Mâles de Sa M. V. 32 seront transportés entre Montréal et St. J. de qualification, (le Dimanche excepté) par le bâtiment à vapeur le Lord Spynham et le Lady Colborne. Ces bâtiments partent respectivement de Montréal à 6 et de Québec à 5 P. M. et touchent à Sorel, au Port St. Charles, et aux Trois-Rivières. Pour m'êtes les Mâles, de Postes en état de clore l'ure. Malles à temps, les réglemens sur ce sujet ont été vus à l'épand du dépôt des lettres destinées à être courus; des par les bâtiments à vapeur: Au Bureau de Montréal.—Les lettres pour Québec, William Henry, Bestier, Port St. Charles et Trois-Rivières, seront prises jusqu'à 5 heures. Les lettres pour les autres ptes s' doivent être déposées à 5 heures. Au Bureau de Québec.—Les lettres pour Montréal, William Henry, Bestier, Port St. Charles et Trois-Rivières, seront prises jusqu'à 4 heures.

Les lettres pour autres paires, y compris le Haut-Canada, les États Unis et les Townships de l'Est, seront étre déposées avant 4 heures.

Mais les lettres qui ont été destinées destination seront reçues à bord du requilbot par le commis du Bureau de la Poste chargé du soin des Malles, jusqu'au moment du départ du bâtiment.

Une boîte de terre sera par semaine, qui laissera Québec et Montréal respectivement pendant l'été, les Mâles, Jeudi et Samedi, à 4 heures P. M. et arrivera les Lundis, Jeudi et Samedi, à 8 heures A. M., servir les Bureaux du côté du nord qui ne pourront être servis par l'arrangement du transport par la vapeur.

Bureu Général de la Poste, Québec 23 Avril 1842.

AVIS POELES RUSES.

TE A compagnie des Toiles Russes est maintenant prête à recevoir des ordres pour Percélon de Poêles utiles et économiques. On peut en voir un échantillon tous les jours depuis 8 heures jusqu'à 5, aux chambres d'enneu de G. D. BALZARETTI, ou les ordres seront reçus, ou à la manufacture, rue St. Vallier, No. 99.

JOS. SMOLENSKI.

Québec, 27 septembre 1841.

Je S'empresse ayant tenu, originalement, les rue St. Jean au Marché de Québec, pour recevoir à recevoir des ordres et autres produits sur lesquels il sera fait à avances ill-éales.

J. C. HART.

Québec, 3 mai 1842.

LOUIS LEMOINE.

ARMURIER MECANICIEN. TRANSPORTERA au 11 Mai prochain, son Atelier à la rue St. Vallier à la rue St. Jean, dans la première maison contiguë à la Porte St. Jean, relevant occupé par M. M. Côté, sellier.

Québec, 21 Avril, 1842.

J. B. CORNIVEAU, CHARRIERS, No. 15, rue La-Petite, se met en magasin un choix de la plus belle et à très bon prix de charrues et machines de caoutchouc, (machines) pommables, et tient constamment charrues et charnettes aux dimensions complètes.

A LOUER, pour l'usage de VAUGHAN, un certain nombre de terres situées au nord-ouest de la ville de Québec, le 11 Avril prochain, au Palais de la BAS BIJOU jouignant le faubourg de St. Roch. Le prix par chaque vache sera 40 pour la saison payable d'avance. Il sera fait une déduction raisonnable à une personne qui prendrait toute la prairie.

S'adresser sur les lieux.

11 Avril 1842.

Nombre d'articles et de communications publiés pour ce numéro ont été remis faute de place. La B. O. P. n'ont pas été insérées à cause de leur longueur. Les communications de connaissances utiles que nous reprendrons à la prochaine fois.

DÉCÈS.

An François St. Jean, hier matin, après une courtois et honorable, qu'elle a supportée avec une patience tranquille, chrétienne. Dame Adélaïde Paris, épouse de Mr. Joseph Fint, Menuisier; elle était âgée de 21 ans. A St. Croix le 15 courant, Prosper Omer, enfant de Louis Methol, Couturier, à l'âge de 13 ans.

ANNONCES.

Aide-loi le ciel l'aidera.

VENTE A L'ENCAN.

PAR G. D. BALZARETTI.

VENTE DE MARCHANDISES SECHES ET DE GOUT PROPRES A LA SAISON.

Sera vendu LUNDI prochain 23 courant aux chambres de Bonadoux et Fort, Fabricants, de Lunenburg. La vente commença à 10 HATRE heures précises.

UN assortiment très général de Marchandises sèches et de goût propres à la saison, maintenant d'abandonnement.

—AUSSI—

Le fond d'une personne qui se retire des affaires, consistant en un assortiment Général de Marchandises sèches.

Les détails seront donnés dans des chucheries.

à cette convenance à UNE heure précise.

Québec 19 Mai 1842.

Se sont vendus, SAMEDI prochain, 21 courant, aux Chambres de vente du soulagé, sans réserve:

TROIS grands FORTE-PIANO horizontaux, de Bonadoux & Fort, Fabricants, de Lunenburg. La vente commença à 10 HATRE heures précises.

Québec 19 Mai 1842.

EMPRUNT DEMANDÉ.

ON demande à emprunter DEUX ou TROIS cents de capital, moyennant de bonnes sûretés.

Reference à T. P. LAFLE, Esq., Avocat, rue St. Louis No. 13.

Québec, 12 Mai, 1842.

GEORGE BIGAQUETTE,

MEUBLER.

Rue St. Faltier, Nos. 22 et 23, St. Roch.

INFORME respectueusement ses amis et le public que, par considération de ses meubles, consistant en Tables rondes, Tables à carreaux, Sofas, Bureaux, Chaises, etc., le tout dans des goûts nouveaux. Il se charge d'exécuter avec soin et promptitude, et à bas prix tous les ordres dont on voudra bien le favoriser.

Québec, 25 Avril, 1842.

